

Fuites de pétrole en Amazonie péruvienne

Sébastien Baud - Association Saukaap

2016, combien de ruptures de l'oléoduc nord-péruvien ?

L'oléoduc nord-péruvien, qui traverse le territoire de nombreuses communautés autochtones amazoniennes, a laissé échapper quantité de litres de pétrole brut suite à de multiples ruptures : 99 depuis 40 ans, 37 depuis 20 ans, 25 depuis 5 ans, 20 depuis 3 ans, 12 en 2016¹. Les chiffres sont donnés par la presse péruvienne et attribués à trois acteurs nationaux : PetroPerú (entreprise publique de droit privé qui œuvre au transport, raffinage, distribution et commercialisation des hydrocarbures) ; OSINERGMIN (Organismo Supervisor de la Inversión en Energía y Minería, institution publique chargée de veiller à ce que les entreprises liées à l'énergie se conforment aux dispositions légales)² et OFEA (Organismo de Evaluación y Fiscalización Ambiental, organisme public rattaché au Ministère de l'Environnement et chargé de contrôler et éventuellement de sanctionner toute entreprise qui porterait atteinte aux milieux naturels).

À ces accidents, pour bien saisir la réalité de l'exploitation des hydrocarbures en Amazonie occidentale, il convient de mentionner d'autres pipelines, plus au sud, à l'exemple de ceux gérés par Pluspetrol Norte S.A. (lot 8, 52 fuites depuis 2004) et Pacific Rubiales Energy Corporation (lot 192, 62 fuites depuis 2004)³, et toutes ces autres substances toxiques échappées des exploitations : diesel (combustible), eaux sales, huiles et autres liquides comme les désémulsifiants, utilisés dans le processus d'extraction. Par ailleurs, aucun nouveau contrat d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbure n'a été signé depuis 2010 et à ce jour, seuls 51 contrats sont actifs, dont plusieurs sont suspendus pour diverses raisons.

A regarder ces chiffres, un constat s'impose : la fréquence des accidents augmente et leur(s) cause(s) ne cesse(nt) de faire débat. Selon un rapport d'OSINERGMIN, sur 190 fuites répertoriées depuis 1997, sur l'ensemble des installations, 62 sont dues à la corrosion, 18 à des causes naturelles (glissements de terrain...), 9 à des fautes humaines... et 67 à des « attentats »⁴. Pour PetroPerú et l'État⁵, un peu plus d'un tiers des fuites est donc dû à des actes malveillants, dans le but, est-il précisé dans les récits des faits, de gagner quelques sous en participant au nettoyage qui s'ensuit de la zone contaminée⁶. Ce point de vue est notamment contesté par Justicia Viva (un groupe de travail émanant de l'Instituto de Defensa Legal) et E-tech, une ONG étatsunienne apportant aux sociétés autochtones un support technique sur des questions liées à l'environnement et selon laquelle, au niveau mondial, seules 3% des fuites sont dues à un sabotage, et toujours en zone de conflit⁷.

Pour ces derniers, les fuites sont d'abord dues à un ensemble de facteurs liés à la vétusté de l'oléoduc construit il y a quarante ans (**corrosion interne et/ou externe, supports en H vieillissant et fragilisant le conduit, soudures et colliers de serrage**

en mauvais état), au fait qu'il soit trop souvent posé à même des sols instables et au manque d'entretien de son environnement (lequel favorise les glissements de terrain). **Deux résolutions de l'OFEA, émises en 2015 et 2016, accusent d'ailleurs PetroPerú de négligence dans l'entretien de l'oléoduc** et l'enjoignent à réparer là où c'est possible et à remplacer les parties trop abîmées (844-2015-OEFA⁸ et 012-2016-OEFA) sans que cela soit appliqué dans les faits.

Sans préjuger de la ou des causes, les derniers accidents sur l'oléoduc nord-péruvien, en Amazonie, tous attestés par l'OFEA, sont les suivants :

- 12 novembre 2016, km 15 (tronçon 1), district d'Urarinas, province de Loreto, Département de Loreto (ordre identique ci-dessous), localité de Maypuco, amérindiens Kukama (famille linguistique tupi)⁹
- 11 novembre 2016, km 24 (tronçon 1), Urarinas, localité de San Pedro, Kukama
- 2 novembre 2016, km 95 (tronçon 1), Lagunas, Alto Amazonas, Loreto, localité de Naranjal
- 22 octobre 2016, km 53 (tronçon 1), Urarinas, rivière Sabaloyacu, localité de Nueva Alianza, Kukama et Urarina (langue isolée)
- 14 octobre 2016, km 83 (tronçon 1), Lagunas, localité 6 de Julio, Kukama et Candoshi (fam. ling. shapra)
- 25 septembre 2016, km 67 (tronçon 1), Urarinas, communauté de Monterrico, estimation de la quantité de brute impossible
- 17 septembre 2016, bateria Capahuari, Andoas, Datem del Maraón, Loreto, rivière Ullpayacu
- 21 août 2016, km 54 (tronçon 1), Urarinas, localité de Nueva Alianza, Kukama, 636 000 litres
- 10 août 2016, km 365 (tronçon 2), Nieva, Condorcanqui, Amazonas, rivière Uchichiangó, Awajun (fam. ling. jivaro), pas d'informations sur la quantité de brut répandue
- 25 juin 2016, km 213 (tronçon 1), Barranca, Datem del Maraón, Loreto, 95 000 litres, Kichwa (quechuaphone) et Achual (fam. ling. jivaro)
- 3 février 2016, km 206, (tronçon nord), Morona, Datem del Maraón, Loreto, rivière Mayuriaga (affluent du fleuve Morona, lui-même affluent du Maraón), localités de Mayuriaga, San Martin, Tierra Blanca, etc., Wampis (fam. ling. jivaro), entre 160 000, 230 000 et 318 000 litres de brut selon les sources
- 25 janvier 2016, km 440 (tronçon nord), Imaza, Bagua, Amazonas, rivière Inayo (affluent du fleuve Chiriaco, lui-même affluent du Maraón), localités de Villa Hermosa, Wachapea, Nazareth, etc., Awajun, 477 000 litres de pétrole, une grande partie (75%) aurait été récupérée par PetroPerú et déposée à la Station 6 toute proche

L'état d'urgence sanitaire a été décrété en réponse à ces désastres, les deux premiers accidents de cette année malheureuse et la pollution corrélative des cours d'eau ayant affecté près de vingt-neuf communautés amérindiennes awajun et wampis, soit plus de 8 000 personnes.

Début 2016, deux fuites affectent les communautés awajun et wampis

Les communautés awajun sont principalement établies dans le département d'Amazonas, plus précisément sur le haut Maraón et ses principaux affluents, le Chiriaco, le Cenepa, le Nieva et le bas Santiago, le haut étant occupé par les Wampis, dont le parler comme celui des Awajun, Shuar et Achual les rattache à la famille linguistique jivaro.

Par le passé, les familles habitaient des maisons dispersées, réparties le long d'un ruisseau. Ces noyaux endogames formaient un groupe local (désigné par le nom de l'affluent du Maraón qu'il occupait), lui-même constitué en un sous-ensemble (les Awajun), puis en un ensemble régional (connu en tant que Jivaro).

L'apparition des communautés, telles qu'elles existent aujourd'hui, s'est faite en trois étapes : à l'époque du caoutchouc, au début du XXe siècle, avec l'installation de quelques familles sur les berges des fleuves ; dans les années 1950, avec l'arrivée de l'école bilingue et le regroupement autour de celle-ci ; avec la loi de 1974 relative aux "communautés autochtones", laquelle a permis aux populations locales de solliciter et d'acquiescer les titres de propriété des terres occupées. Ces communautés se sont construites sur les anciens noyaux endogames, comme c'est le cas pour Nazareth, localité située sur la rive droite du fleuve Chiriaco, près de son embouchure. Comme d'autres, elle témoigne aujourd'hui d'un accroissement des relations sociales et économiques avec la société nationale.



La fuite du 25 janvier 2016 et sa gestion par l'entreprise PetroPerú a considérablement affecté Nazareth, puisque **jardins et cours d'eau ont été pollués durablement**¹⁰, avec pour conséquences l'impossibilité de pêcher, de consommer et de vendre du poisson¹¹ ; celle de cultiver, de consommer et de vendre manioc, banane, plantain...¹² ; une forte anxiété et l'apparition de maladies. En cause, l'assainissement immédiat des dommages environnementaux confié en partie à la population locale, pour un salaire de 150 nuevos soles par jour¹³. Si à Cuninico, deux ans auparavant, PetroPerú a salarié de jeunes amérindiens, dont des mineurs (une infraction à la législation du travail pour laquelle l'entreprise publique a été condamnée¹⁴), à Nazareth et Wachapea tout près, **quelques quatre-vingt jeunes enfants ont ramassé le pétrole, avec pour seul outil un seau et pour seule protection des bouts de tissu.**

Ce fait malheureux a eu lieu le 10 février, quinze jours après la rupture de l'oléoduc : les fortes pluies de la veille ont fait déborder les bassins de récupération, entraînant le pétrole jusqu'au fleuve Chiriacu. Le 11 des professionnels de santé, venus de Bagua, interviennent pour apporter une information sur les dangers du brut et interdire toute récupération « sauvage », mais le mal est déjà fait¹⁵. **Les enfants ont très vite présenté des tâches et des plaies cutanées, des maux de têtes et des vertiges.**

Il n'est pas inutile de rappeler qu'une exposition cutanée et des voies respiratoires prolongée aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (dont le benzo[a]pyrène, cancérigène avéré, présent dans l'air et l'alimentation) conduit au développement de graves problèmes de santé - sans que ceux-ci aient été détectés dans d'autres circonstances (résolution 844-2015-OEFA¹⁶) ou qu'un lien ait été fait entre présence de métaux dans le sang et les urines et contact prolongé avec les hydrocarbures (information du Ministère de la Santé, publiée en 2016¹⁷).

Les motivations ne sont pas claires. Si enfants et parents disent qu'un ingénieur de PetroPerú leur a demandé de prendre part au nettoyage de la rivière Chiriacu, pour 2 ou 3 soles¹⁸, il y a là quelque chose de l'ordre du mouvement collectif spontané, voire d'une incitation parentale dont les causes et enjeux sont complexes : ignorance, besoin d'argent, relation à la société nationale ou lutte politique. Depuis la polémique avec l'entreprise ne cesse d'enfler, un sentiment d'abandon, d'injustice sociale et de crainte de la maladie¹⁹ nourrissant le désespoir des familles. "Analyses de sang (au Canada)", "cadmium" et "plomb" sont des termes récurrents dans les discours et **demandent une prise en charge sanitaire effective de ces enfants**, comme le rappelle le jugement rendu suite au recours déposé en janvier 2015 par les communautés autochtones kukana (affectées par la fuite de juin 2014) contre PetroPerú et divers organismes étatiques et régionaux pour non-respect des obligations à leur charge, établies par la loi. Le jugement insiste par ailleurs sur les "conduites illégales et structurelles [des acteurs nationaux] à partir desquelles les droits humains ont été violés" et la nécessité mettre en place des politiques publiques en amont de telles catastrophes, relayant ainsi au second plan la question des "sabotages"²⁰.

Quoi qu'il en soit, un mois après la rupture de l'oléoduc, des traces d'hydrocarbures sont encore présentes, à quelques centimètres de profondeur dans la vase des lits de la rivière Inayo et du fleuve Chiriacu²¹, **interrogeant de fait la réalité du nettoyage effectué par PetroPerú.** L'aide apportée par l'Asociación Interétnica de Desarrollo de la Selva Peruana (AIDSESP) à quatre-vingt-deux familles, en mars 2016 (aliments et eau en bouteille) a par ailleurs été bien insuffisante.

La réponse de l'État et des organisations amérindiennes

Face à de telles catastrophes, il revient aux différents acteurs nationaux et régionaux : PetroPerú, Dirección Regional de Salud del Gobierno Regional, Ministères de la Santé (MINSA) et de l'environnement (MINAM), Instituto Nacional de Defensa Civil et OSINERGMIN, **de déclarer l'état d'urgence écologique** (loi 28804, décret 0024-2008-PCM)

et sanitaire (décret législatifs 1156), **de mettre en place un programme de suivi épidémiologique et environnemental** (norme technique de santé 053-MINSA/DGE-V.01, résolution ministérielle 1019-2006-MINSA, décret 081-2007-EM), **de réaliser quotidiennement des analyses de l'ensemble des cours d'eau affectés** (décret 081-2007-EM), **de dépolluer les zones contaminées, d'apporter des mesures de compensation** (décret 081-2007-EM) **et de mettre en place des politiques adéquates pour que cela ne se reproduisent pas.** Parmi ces dernières, il convient de mentionner le respect des nouvelles normes de sécurité entrées en vigueur en 2007 (décret 081-2007-EM) ou **l'obligation faite à PetroPerú par OSINERGMIN de ne pas faire transiter le pétrole brut par son pipeline suite aux fuites de janvier et février 2016...** ce qui n'a pas empêché de nouvelles contaminations de l'environnement dans les mois qui ont suivi et a entraîné l'ouverture d'une procédure pénale à l'encontre de l'entreprise et de ses dirigeants.

De fait, l'entreprise PetroPerú a vivement été critiquée par l'OFEA comme par l'Organización Regional de los Pueblos Indígenas de la Amazonía Norte del Perú (ORPIAN) pour son travail de maintenance de l'oléoduc²², ses mensonges dans les premières heures après l'accident²³, ses pratiques inefficaces et honteuses de dépollution²⁴ ou encore son manque de coordination avec les communautés affectées, ne serait-ce que la transmission en amont de ce qui est à ne pas faire en cas de fuite ! Il en est de même d'OSINERGMIN, qui refuse de rendre publiques les informations sur l'état de l'oléoduc²⁵ et de l'OFEA, ces deux organismes laissant l'oléoduc vieillir et se détériorer toujours davantage.

Face au risque d'accidents, les communautés autochtones, notamment par la voix de l'AIDSESP, proposent d'être associées au contrôle public du pipeline lorsqu'il traverse leur territoire (une sorte de "système de surveillance territoriale autochtone et communautaire") et que ce rôle soit reconnu²⁶, avec pour enjeu le caractère légal de l'information apportée par les organisations amérindiennes. De même, elles lancent des actions de protestation, comme le blocus du fleuve Marañón débuté en septembre 2016, et la rencontre de **Saramurillo**, à laquelle participaient Achual, Kukama, Urarina et Kichwa. Cette dernière a abouti à un accord, le 14 décembre 2016, entre le gouvernement et les représentants amérindiens (vérification indépendante des causes des fuites répétées, nettoyage des pollutions, compensation des communautés) avec en toile de fond la reconnaissance des droits territoriaux autochtones²⁷.

Cela dit, le fait le plus signifiant est le jugement rendu le 28 mars 2017 par la Quatrième Cour constitutionnelle du Pérou, à propos du lot 116, situé à cheval sur les provinces de Condorcanqui et Bagua (département d'Amazonas) et celle de Datem del Marañón (Loreto), précisément là où vivent Awajun et Wampis. Celui-ci fait suite à une demande de suspension du contrat d'exploitation déposée par les organisations autochtones en 2014 pour non consultation préalable, même si la licence d'exploration et d'exploitation a été donnée en 2006 et le décret publié en 2012²⁸. Le jugement

s'appuie sur les obligations juridiques du Pérou et la convention 169 de l'OIT, ratifiée par le pays en 1994²⁹. **Il suspend l'exploitation par les entreprises Maurel & Prom et Pacific Rubiales Energy jusqu'à l'organisation de la consultation préalable des sociétés amérindiennes locales**³⁰ et la prise en compte des études d'impacts environnementaux³¹. Enfin, il est un précédent important pour la dizaine de procédures en cours pour non consultation des peuples autochtones.

Un écocide

Dans cette logique et pour conclure, le vieillissement de l'oléoduc nord-péruvien, l'absence d'entretien, les fuites répétées, la pollution corrélative, le nettoyage partiel des zones contaminées doit interroger : **comment une entreprise publique peut-elle mettre en danger la vie de milliers de personnes et ne être pas mise en examen pour cela**³² ? Comment la modification substantielle de l'environnement naturel des communautés autochtones due à l'extraction du pétrole amazonien, son transport et les fuites répétées depuis l'entrée en fonction de l'oléoduc en 1976, peut-elle être ignorée dans les prises de décision ?

De fait, l'Amazonie péruvienne subit un écocide, dont les acteurs sont multiples. L'État et les nombreuses industries d'une part, qui affectent par leurs activités la forêt et sa biodiversité - extractivisme (caoutchouc, minerais aurifère et autres, hydrocarbures, bois), exploitations agricoles (papayes, huile de palme...) et pastorales - et auxquelles les Amérindiens louent leur bras (et desquelles leurs représentants attendent compensations financières). Les communautés autochtones d'autre part, avec l'augmentation de leur population, ses conséquences, et des pratiques préoccupantes liées à la pêche (à la dynamite, à l'aide de filets aux mailles trop petites), la chasse, le travail des jardins (utilisation d'intrants pour compenser l'impossibilité de déplacer les abatis-brûlis), l'exploitation des ressources (à l'exemple des palmes pour les toits, introuvables aujourd'hui autour de Nazareth), l'utilisation de solvants (dans les peintures), les déchets déversés dans les cours d'eau ou encore l'abattage illégal des arbres et l'exploitation aurifère informelle...³³

Au-delà de la seule réponse à l'urgence due au pétrole répandu - laquelle occulte les réels maux de l'Amazonie -, peut-être conviendrait-il d'investir dans une éducation intelligente... à l'opposé de ce que fait l'Etat péruvien, quand il conseille l'utilisation de petites bouteilles de chlore pour rendre l'eau potable (à l'échelle de la maisonnée) ou de la laisser plusieurs jours au soleil dans des bidons en plastique transparent !

Contact : saukaap@gmail.com

Notes

1. Soit 1 200 000 litres pour cette dernière année, une donnée variable selon les sources <http://elcomercio.pe>
2. Pour les vingt dernières années, <https://fr.scribd.com>
3. www.justiciaviva.org par exemple, le 22 décembre 2016, lot 192, puit 13, district de Tigre, Province de Loreto, Département de Loreto, communauté 12 de Octobre.
4. <https://fr.scribd.com>
5. Selon Gonzalo Tamayo Flores, actuel ministre des Energies et des Mines, les trois dernières fuites « ont été occasionnées par la population locale, qui coupe le conduit, parce qu'un système d'incitation perverse existe pour attirer l'attention de PetroPerú et participer à ses programmes de nettoyage, tel un mode de vie. Et cela, nous allons le combattre », <http://elcomercio.pe>
6. www.justiciaviva.org
7. www.etechnical.org
8. <http://www.oefa.gob>
9. Déjà, en 2014, dans le district d'Urinari, plusieurs fuites ont laissé échapper des milliers de litres de pétrole brut : le 26 juin, km 58, puis le 30 juin, à quelques mètres, rivière Cuninico, affluent du Marañón, 375 000 litres ; le 13 novembre, km 20, communauté de San Pedro del Marañón, à proximité de la réserve nationale Pacaya Samiria, entre 478 000 et un million de litres.
10. La restriction de l'approvisionnement en eau et la distribution d'eau en bouteille vaut surtout pour la Basse Amazonie ; Nazareth est située en Haute Amazonie, c'est-à-dire entourée de collines et de possibilités de captage.
11. Très rapidement, le 16 mars 2016, PetroPerú soutient que les poissons du fleuve peuvent être consommés sans crainte, www.facebook.com/radiomaranon. Des images télévisuelles montrent pourtant la présence de résidus de pétrole, cachés sous quelques centimètres de vase, et une information de l'organisme Sanidad Pesquera del Ministerio de Producción (SANIPES) dit tout le contraire <http://larepublica.pe>
12. www.youtube.com
13. Environ 40 euros ; le salaire lors des accidents ultérieurs sera toujours moindre (jusqu'à 50 nouveaux soles, suite à la fuite du 12 novembre 2016) pour « empêcher tout sabotage », www.justiciaviva.org Les fuites ont un impact sur l'économie locale : impossibilité de vendre poissons et produits du jardin ; achat d'aliments et de médicaments ; processus inflationniste temporaire – salaire journalier pour un travail dans les jardins, prix des aliments...
14. <https://fr.scribd.com> les jeunes gens travaillaient sans protection, avec des seaux, s'immergeant presque complètement dans le bassin de rétention, www.youtube.com
15. www.caaap.org
16. Ou encore le rapport des faits par le Gouvernement Régional d'Amazonas suite à la rupture de l'oléoduc tout près de la rivière Inayo ; il y est écrit qu'en entre le 25 janvier et le 1er mars, 39 personnes (sur 243 ayant eu un contact avec le brut) présentent des symptômes (céphalées, éruptions cutanées) liés à l'exposition aux hydrocarbures... ou aucune ! <https://fr.scribd.com> Un an après, le Ministère de la Santé (et le Centro Nacional de Salud Ocupacional y Protección del Ambiente para la Salud, CENSOPAS) est critiqué pour ne pas avoir procédé à des examens médicaux complets des enfants (analyses de sang et des urines) et pris en compte le désespoir des familles.
17. La présence mentionnée de concentration élevée de métaux (plomb, mercure et cadmium) dans l'organisme n'en demeure pas moins préoccupante et interroge les niveaux de pollution de la région, ces métaux étant notamment émis lors de la combustion du charbon, du pétrole et des ordures ménagères, présents dans les solvants (peintures des bateaux notamment) et dans les processus d'extraction des hydrocarbures et métaux <https://fr.scribd.com>
18. www.youtube.com
19. www.youtube.com
20. www.justiciaviva.org
21. www.youtube.com
22. www.justiciaviva.org
23. <http://rpp.pe>
24. Notamment par le recours à des sous-traitants incompétents (INMAC et LAMOR) ou à la population locale sans l'informer des dangers et lui donner des vêtements adéquats ; le travail partiel et la présence importante de polluants deux ans après la catastrophe ; la construction de barrières faites de plastiques et branches, puis de bassins de récupération... qui débordent avec les premières pluies. A écouter les personnes affectées et voir les différents reportages télévisuels, l'incapacité de PetroPerú et de l'Etat à répondre à ces désastres est flagrante, www.youtube.com - <https://vimeo.com> et www.caaap.org
25. www.justiciaviva.org
26. Comme cela se fait pour l'extraction du gaz dans le cadre du projet Camisea, région du fleuve Urubamba, par le Consejo Machiguenga del Río Urubamba (COMARU).
27. Sébastien Baud, 2016, "Retour sur les luttes territoriales awajun", Nuevo Mundo Mundos Nuevos <https://nuevomundo.revues.org> Relativement aux droits fondamentaux des communautés autochtones, le pipeline est une forme d'agression, et sa vétusté une forme de violence faite aux populations locales (puisque l'Etat, bien qu'il connaisse les risques, ne fait rien – Cour interaméricaine des droits de l'homme, Cas du massacre de Pueblo Bello, 2006).
28. "Afirmar que no pudieron realizar la consulta porque solo desde 2011 existe una ley de desarrollo, es un simple pretexto" [Fundamento 81]. Sur la loi de consultation préalable, voir Baud, 2016, op. cit.
29. "La obligación del Estado Peruano para realizar la consulta previa en cada ocasión que estén involucrados los pueblos indígenas data de febrero 1995 con la entrada en vigencia en el Perú del Convenio 169" [Fundamento 49]. "Si bien el convenio internacional no establece procedimientos específicos de cómo realizar dicha consulta, lo cierto es que sí brinda los lineamientos jurídicos claros y suficientes para que su aplicabilidad por parte de los Estados fuera de inmediato" [Fundamento 50]. www.justiciaviva.org
30. "Declaramos fundada la demanda de amparo, por vulneración del derecho de participación ciudadana (consulta previa y consentimiento) de las comunidades nativas representadas por los Demandantes, debido a que las entidades estatales Demandadas [à savoir le Ministère de l'Energie et des Mines et l'entreprise PetroPerú, entreprise publique de droit privé qui promeut et négocie pour l'Etat les contrats d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures] omitieron realizar el procedimiento de consulta previa (...) que se retiren las empresas del lote petrolero, que se haga la consulta previa, y que se anulen los decretos [décret 066-2006-EM] que permiten las operaciones en la zona." Le Ministère et Perúpetro ont fait appel de la décision le 3 avril, car le Pérou a des réserves équivalentes à 10 000 millions de barils et que leur exploitation entraîne le développement économique et social du pays, www.caaap.org
31. "En cuanto a las pretensiones accesorias siguientes, corresponde fundar también la demanda para que el Ministerio de Energía y Perúpetro en caso decidan suscribir un nuevo contrato de licencia de exploración y realizar un nuevo Estudio de Impacto Ambiental, estos deben ser consultados y obtener el consentimiento de los pueblos indígenas susceptibles de ser afectados, por las mismas razones expuestas para acceder al pedido principal" [Fundamento 94].
32. En musique, <http://radio-ucamara.blogspot.fr> - le maïs sangra est un esprit prédateur kukama, ogre ou ogresse aujourd'hui identifié(e) à PetroPerú.
33. www.youtube.com